

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

Réalisation d'un forage de reconnaissance avec pompages d'essai associés pour la recherche en eaux souterraines à Givet (08)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes ARDENNE rives de Meuse

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Bernard DEKENS

RCS / SIRET

Forme juridique

Communauté de communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
27° a) Forages en profondeur pour l'approvisionnement en eau d'une profondeur supérieure à 50m	Réalisation d'un forage de reconnaissance de 690 m de profondeur.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réalisation d'un forage de reconnaissance de 690 m de profondeur en vue d'une recherche en eau sur la commune de Givet (08), en vue d'une exploitation à des fins d'eau minérale naturelle si résultats positifs.

La zone réservoir ciblée est celle des calcaires du Givétien rencontrée à partir de 235 m de profondeur au droit du site de Givet, éventuellement les formations plus profondes d'Hanonet de l'Eifélien.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de valoriser l'eau souterraine à des fins d'eau minérale naturelle.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront en la réalisation d'un forage de reconnaissance de 690 m de profondeur captant les formations calcaires du Givétien et éventuellement les formations sous jacentes d'Hanonet.

Dans un premier temps, un avant-puits d'un diamètre de 609 mm (diamètre équipé) sera réalisé (par foration au rotary) entre 0 et 30 m de profondeur.

Dans un second temps, la foration sera poursuivie jusqu'à 240 m de profondeur au marteau fond de trou (en diamètre 222 mm) afin d'identifier de potentielles arrivées d'eau dans les formations des Grands Breux du Frasnien (situés au-dessus de celles du Givétien).

Enfin, la troisième phase de reconnaissance consistera à la foration au marteau fond de trou (en diamètre 222 mm) des formations ciblées comme la ressource d'intérêt (calcaires du Givétien et formations d'Hanonet) entre 240 et 690 m de profondeur.

Des pompages d'essai (par paliers et longue durée de 72h) seront mis en œuvre avec rejet dans le cours d'eau (la Houille).

En fonction des résultats de ces pompages le forage sera soit comblé soit transformé en forage d'exploitation.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les caractéristiques du projet, dans sa phase d'exploitation, seront précisées en fonction des résultats de la phase travaux. Le projet final fera l'objet des dossiers et demandes correspondantes, au titre du Code de l'Environnement pour la partie prélèvement et du Code de la Santé Publique pour le volet eaux minérales naturelles.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Pour la réalisation du forage de reconnaissance et pompages d'essai associés: Code de l'Environnement (articles R.124-1 à R214-6) :

- Rubrique 1.1.1.0 : travaux de forage de reconnaissance et pompages associés
- Rubrique 2.2.1.0 : Rejet dans les eaux de surface -Non concernée (rejet inférieur à 2000m3/j et inférieur à 5% du débit moyen inter-annuel du cours d'eau
- Rubrique 2.2.3.0 : rejet dans les eaux de surface (potentiellement concernée, pas de données qualitative sur la nappe des calcaires du Givétien à l'heure actuelle)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de la plateforme de forage :	2500 m ²
Profondeur du forage de reconnaissance :	690 m
Longueur tubée et cimentée (avant-puits) :	30 m
Diamètre du forage :	609 mm pour l'avant-puits équipé (jusqu'à 30 m) et 222 mm au-delà (trou nu)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Lieu-dit "Le Moulin Boreux"
08600 GIVET

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 50' 35" ... Lat. 50° 07' 42" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ... Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et Indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans la ZNIEFF de type II "Ensemble des pelouses calcaires et milieux associés de la Pointe de Givet".</p> <p>Le projet se situe à 40m à l'Ouest d'une ZNIEFF de type I ("Le Mont d'Hairs et le Versant gauche de la vallée de la Houille")</p>
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet se situe dans le Parc Naturel Régional des Ardennes.</p> <p>La réserve naturelle la plus proche est la réserve naturelle nationale de la Pointe du Givet, située à 40m à l'Ouest du projet.</p>
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>D'après le diagnostic établi dans le cadre de la révision du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) des Ardennes (3ème échéance) une partie de la D8051, qui traverse la commune de Givet, est concernée par le PPBE.</p> <p>La D8051 se situe à environ 2 km à l'Ouest du projet.</p>
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans le site patrimonial remarquable de Givet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans une zone humide avérée, au sein cependant de zones à dominante humide cartographiées par modélisations dans la vallée de la Houille

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Givet est soumise à un Plan de Prévention des Risques Inondation approuvé le 13 janvier 2022. Néanmoins, le PPRI ne concerne que les crues de la Meuse. Le site du projet n'est donc pas concerné par ce PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site BASOL n'est répertorié à proximité du site. Plusieurs sites BASIAS sont recensés à plus de 500 m du projet. Un site ICPE est également recensé à Flohimont (hameau de Fromelennes) à 2 km au Sud-Est du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le forage de reconnaissance projeté se situe à 280 m à l'Ouest de la limite du périmètre de protection éloigné du captage AEP de Fromelennes.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche du projet est celui du camp retranché du Mont d'Haus (zone intérieure), situé en rive gauche de la Houille, à moins d'un km à l'Ouest/Sud-Ouest.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à l'intérieur de la ZPS "Plateau ardennais", identifiée sous le numéro FR2112013 et à proximité de la ZCS "Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet" identifiée sous le numéro FR2100246 située à 95 m au Sud.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche du projet est celui du camp retranché du Mont d'Haus (fortifications), situé en rive gauche de la Houille, à près d'un km à l'Ouest/Sud-Ouest.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage de reconnaissance a pour objet de capter la nappe contenue dans les calcaires du Givétien (à plus de 200 m de profondeur). Pendant les pompages d'essai, le volume total prélevé sera de l'ordre de 2500 m3 maximum.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le pompage dans la nappe lors des pompages d'essai engendrera un rabattement de celle-ci. Ce rabattement devrait néanmoins resté limité (spatialement et temporellement parlant) étant donné le débit limité attendu à 30m3/h et la faible durée du pompage longue durée envisagé (3 jours).
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Volume des formations extraites en foration (moins de 65m3)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 dans lequel se situe le projet est une ZPS Directive oiseaux. Le seul impact du projet sera celui lié au bruit résiduel du fait de la présence de groupes insonorisés pour la réalisation du forage de reconnaissance. le projet se situe en dehors de l'emprise de la ZSC Directive habitats "Pelouses, rochers et buxaie de la pointe de Givet". Les prélèvements lors des pompages d'essai concerneront la nappe des calcaires du Givétien, rencontrée à plus de 200 m de profondeur ce qui n'induit pas d'incidence sur le milieu superficiel.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la plateforme de forage engendrera la destruction de 2500 m ² de prairie. Cette surface est néanmoins relativement faible au vu de la surface de la ZPS dans laquelle se situe le projet, qui a une surface de 75 665 ha. Les prélèvements lors des pompages d'essai concerneront la nappe des calcaires du Givétien, rencontrée à plus de 200 m de profondeur. Par conséquent, le prélèvement n'aura pas d'incidence sur le milieu superficiel, en particulier les zones humides, ZNIEFF...
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Givet possède un PPRI pour une crue de la Meuse mais le site du projet se situe en dehors du périmètre. Des précautions seront prises quant au risque potentiel, bien que non identifié, de crues de La Houille.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement, limité à l'amenée de la machine de foration, les approvisionnements en équipements et matériel, la circulation du personnel, l'évacuation des déblais de foration, et ce sur une période de 6 à 8 semaines maximum.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux uniquement, du fait de la présence de groupes insonorisés nécessaires à la réalisation du forage de reconnaissance. Les travaux de forage seront néanmoins relativement limités dans le temps (durée prévisionnelle de 6 à 8 semaines)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase travaux uniquement lors des périodes de foration au marteau fond de trou, sur une durée prévisionnelle de 5 à 6 semaines.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les eaux issues des pompages d'essai au sein de la nappe souterraine seront rejetés dans la Houille.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Déblais naturels de foration (cuttings). Il n'est pas prévu l'utilisation de boues de forage avec la technique du marteau fond de trou envisagée</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet ne présente pas d'effets négatifs notables sur l'environnement ou la santé humaine.

Les précautions suivantes seront prises lors des travaux devant s'échelonner sur une durée de 6 à 8 semaines au total.

- utilisation de groupes insonorisés lors des travaux, travaux de nuits exclus et en dehors des périodes de nidification
- démantèlement de la plateforme de forage (2500m2) en fin de travaux et remise en état du site à l'identique, excepté pour la tête de forage en cas de résultats concluants). Sur-élévation de la plateforme à titre de précaution en cas de crue de la Houille.
- malgré l'absence de données sur la qualité des eaux de nappe qui seront rejetées dans la Houille, eau de bonne qualité, sans doute minéralisée du fait de son origine profonde.
- rejet des eaux pour un volume limité lors des pompages d'essai (40m3/h pendant 3 jours lors du pompage longue durée.
- incidence des prélèvements effectués lors des travaux de pompage qui seront limités, tant sur le milieu superficiel que sur les tiers (aucun forage s'adressant à l'aquifère concerné n'est recensé dans la région), compte tenu du débit mis en oeuvre et de la profondeur de prélèvement.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu de l'incidence limitée du projet de réalisation du forage de reconnaissance sur les milieux naturels du sites, et des précautions qui seront prises à titre préventif rappelés ci-dessus, le projet ne devrait pas nécessiter une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

GIVET

le,

07 JUL 2022

Signature

